

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030030 – AFR 12/001/2003

Action complémentaire sur l'AU 361/02 (AFR 12/004/02 du 13 décembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION ARBITRAIRE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

ANGOLA

João Gime (h), employé d'une compagnie pétrolière

Ivo Macaia (h), 44 ans, magasinier

Estevão Buanje (h), environ 30 ans

Antonio Mambo Tigre (h), environ 43 ans

Lourenço Gomes Pitra (h), environ 40 ans

Buingi (h), catéchiste

Bento Banto (h)

Daniel (h), neveu de Bento Banto

Londres, le 14 janvier 2003

Selon les informations recueillies, des membres de la police militaire ont emmené Ivo Macaia dans le village de Prata, où il a été retenu captif dans une fosse pendant cinq jours. Il a beaucoup plu au cours de cette période, et l'eau lui est montée jusqu'au cou. La police militaire, qui semblait le soupçonner d'être un représentant civil de l'une des factions armées du *Frente para a Libertação do Enclave de Cabinda* (FLEC, Front de libération de l'enclave de Cabinda), l'a interrogé sur les positions militaires du FLEC.

Le 24 décembre 2002, trois membres de la police militaire ont ramené Ivo Macaia chez lui, avant de procéder à la fouille de son domicile. Ils lui ont accordé un délai de deux heures pour s'entretenir avec son épouse sous la surveillance de la police militaire, puis l'ont emmené vers une destination inconnue. D'après certaines sources, Ivo Macaia était extrêmement maigre et faible. Il a été arrêté le 30 novembre et il semble qu'il soit toujours détenu au secret par des militaires.

João Gime, un employé travaillant pour la même compagnie pétrolière qu'Ivo Macaia, a été libéré avant d'être à nouveau appréhendé par la police militaire. On ignore le lieu de détention et l'état de santé actuels de ces deux hommes. Amnesty International n'a reçu aucune information complémentaire concernant les six autres hommes dont les noms figurent ci-dessus et demeure extrêmement préoccupée par leur sécurité.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par le fait qu'Ivo Macaia, João Gime, Estevão Buanje, Antonio Mambo Tigre, Lourenço Gomes Pitra, Buingi, Bento Banto et Daniel sont maintenus en détention au secret et de manière arbitraire ;

– faites part de votre inquiétude quant aux informations selon lesquelles Ivo Macaia a été torturé ;

– appelez les autorités à mener une enquête exhaustive et impartiale sur ces allégations de torture et de mauvais traitements, à rendre publics les résultats de ces investigations et à déférer à la justice les responsables présumés de ces agissements ;

– exhortez les autorités à faire comparaître ces hommes sans délai devant une instance judiciaire, afin que celle-ci puisse établir s'il y a lieu de les poursuivre pour des infractions prévues par la loi ou s'ils doivent être remis en liberté ;

– demandez instamment qu'une commission d'enquête indépendante soit envoyée sans délai à Cabinda et qu'elle inspecte tous les locaux où des personnes sont détenues, afin de s'assurer que leurs conditions de vie sont conformes à la loi ainsi qu'aux normes internationales en matière de droits humains ;

– appelez les autorités à mener des enquêtes exhaustives et indépendantes sur toutes les allégations selon lesquelles des violations des droits humains ont été commises à Cabinda, en vue de traduire en justice les responsables présumés de tels actes.

APPELS À :

Remarque : Lorsque vous envoyez un fax, il est possible qu'un correspondant vous réponde ; dans ce cas, dites que vous souhaitez envoyer un fax (« *Ligar o fax, por favor.* »)

Ministre de la Justice :

Sua Excelência Paulo Tjipilica
Ministro da Justiça
Ministério da Justiça
Rua 17 de Setembro
Luanda
République d'Angola
Fax : +2442 330 327

Formule d'appel : *Sua Excelência* / Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

Sua Excelência Osvaldo de Jesus Serra Van Dunem
Ministro do Interior
Ministério do Interior
Avenida 4 de Fevereiro
Luanda
République d'Angola
Fax : +2442 395 133

Formule d'appel : *Sua Excelência* / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Défense :

Sua Excelência Kundy Paihama
Ministro da Defesa
Ministério da Defesa
Rua 17 Setembro
Luanda
République d'Angola
Fax : +244 2 393 929

Formule d'appel : *Sua Excelência* / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Angola dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 25 FÉVRIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*